



# Informations des autorités communales à la population du village d'Alle

---

## ÉLECTIONS FÉDÉRALES ET VOTATION CANTONALE DU 20 OCTOBRE 2019

Pour le scrutin précité, l'horaire d'ouverture du bureau de vote (rez-de-chaussée de la mairie, Place de la Gare 1) est le suivant :

- **samedi**                                **19 octobre 2019, de 18 h 00 à 19 h 00**
- **dimanche**                            **20 octobre 2019, de 10 h 00 à 12 h 00**

### Vote par correspondance

L'électeur souhaitant voter par correspondance glisse le-s bulletin-s dans l'enveloppe de vote, qu'il glisse ensuite dans l'enveloppe de transmission. L'enveloppe ne doit porter aucun signe distinctif.

L'électeur appose sa signature sur la/les carte-s de légitimation. Il la/les glisse dans l'enveloppe de transmission et veille à ce que l'adresse apparaisse bien dans la fenêtre. Il ferme l'enveloppe, l'affranchit selon les tarifs postaux en vigueur et la poste.

L'électeur peut également glisser l'enveloppe de transmission dans la boîte aux lettres de l'administration communale, ou remettre l'enveloppe de transmission au guichet du secrétariat communal durant les heures d'ouverture. La/les carte-s de légitimation doit/doivent être signée-s, autant pour les votes envoyés par voie postale que pour ceux déposés dans la boîte aux lettres de la mairie ou au guichet du secrétariat communal.

L'enveloppe de vote par correspondance doit parvenir à l'administration communale au plus tard le vendredi précédant le jour du scrutin (dernier relevé de la case postale n° 59 et dernier délai pour glisser l'enveloppe dans la boîte aux lettres de la mairie : vendredi 18 octobre 2019 à 17h00).

### Votes sous enveloppe – Traitement

Le traitement, ouvert au public, des votes par correspondance aura lieu au local de vote le samedi 19 octobre 2019 à 19h00.

### Duplicata

Un duplicata de la carte d'électeur peut être délivré au plus tard 48 heures avant l'ouverture du scrutin.

## **PRÉSENCE DE CAPRICORNES CONSTITUTION D'UN DOSSIER COMMUNAL**

La présence de capricornes, insectes xylophages, a été constatée dans les charpentes de certains bâtiments au centre du village. A cet effet et dans le but de constituer un dossier récapitulatif à adresser aux instances supérieures, les autorités communales invitent les propriétaires, qui ont réalisé des travaux de traitement liés aux capricornes durant les 5 dernières années, à envoyer une copie de la facture à : Secrétariat communal – Problématique des capricornes - Place de la Gare 1 - Case postale 59 - 2942 Alle.

Nous rappelons qu'un traitement approprié de désinsectisation s'avère nécessaire. Insecte volant, le capricorne peut s'installer dans d'autres bâtiments. Nous attirons l'attention de l'ensemble des propriétaires sur les risques d'une propagation.

## **FÊTE DU VILLAGE 2019 - REMERCIEMENTS**

La fête d'Alle a connu, cette année encore, un vif succès.

Cette édition 2019 doit sa réussite à tous les acteurs et organisateurs qui ont beaucoup œuvré durant cette manifestation : cartel des sociétés locales, sociétés participantes, forains, animateurs, artistes, exposants, musiciens, commerçants et aubergistes.

C'est à tous que les Autorités communales adressent leurs chaleureux remerciements. **Un grand Merci** également aux propriétaires bordiers et aux riverains, à la population locale, aux nombreux visiteurs.

## **FÊTE DU VILLAGE 2020**

Rendez-vous pour la prochaine édition de la fête du village qui se déroulera le week-end des vendredi / samedi / dimanche 21, 22 et 23 août 2020.

-----

Nous remercions chacun-e de son attention.

CONSEIL COMMUNAL